

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 10 décembre 2002, à 19 heures, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Renée Roy, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : monsieur Marc-André Lehoux et madame Anne-Marie Loiseau.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Daniel Boudreau, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-112-12-02 Il est proposé par monsieur Pierre Diamond d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal ... (néant).
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Plan de régionalisation de services en adaptation scolaire
 - 6.2. Loi sur les élections scolaires / désignation d'un président d'élection
 - 6.3. Engagements / personnel cadre
 - 6.4. Adoption du protocole d'entente de financement et d'utilisation en commun des équipements, des locaux et des lieux de l'école Au-Fil-de-l'Eau (pavillon Hertel) concernés par la participation financière de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

- 6.5. Masse salariale du personnel enseignant / légalité de l'annexe B
- 6.6. Démissions pour retraite / personnel cadre
- 6.7. Poste de représentant des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep Édouard-Montpetit / appel de candidatures
- 6.8. Validité d'une proposition de dépôt / vérification légale.

7. Information :

- 7.1. Affectation des cadres d'établissement / état de situation
- 7.2. Plan stratégique d'utilisation et de destination des immeubles
- 7.3. Ville de Contrecoeur / rapport de rencontre.

8. Affaires diverses :

- 8.1. Félicitations / Service de garde de l'école de la Passerelle
- 8.2. Hommages à monsieur Serge Dubé.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL...

Néant.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

La directrice générale adjointe, madame Monique Hébert, informe les membres du Conseil que le Service de garde de l'école de la Passerelle s'est mérité un des cinq prix Mésanges décernés à travers le Québec pour son projet intitulé «Fleur d'Animal». La responsable du Service de garde accompagnée d'une préposée sont venues présenter leur prix à mesdames et messieurs les commissaires. Le président les félicite.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Plan de régionalisation de services en adaptation scolaire

Monsieur Jean-Louis Tousignant, coordonnateur de l'adaptation scolaire, présente le dossier susmentionné. Il reçoit ensuite les commentaires et observations de mesdames et messieurs les commissaires.

6.2 Loi sur les élections scolaires / désignation d'un président d'élection

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Madame Renée Roy se joint à l'assemblée.

Considérant que la directrice générale de la Commission scolaire des Patriotes peut refuser d'agir comme présidente d'élection avec l'autorisation du Conseil des commissaires qui nomme alors une autre personne pour la remplacer;

Considérant qu'il y a lieu de nommer un président ou une présidente d'élection;

C-113-12-02 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle de nommer la secrétaire générale, madame Suzanne Séguin, présidente d'élection en vue de la prochaine élection générale qui doit se tenir le 16 novembre 2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 ENGAGEMENTS / PERSONNEL CADRE

Le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Daniel Boudreau, présente le dossier ci-après mentionné.

Considérant que toutes les étapes du processus de sélection pour l'engagement d'un conseiller en gestion de personnel ont été dûment suivies;

Considérant que le comité de sélection a unanimement fixé son choix sur un candidat;

C-114-12-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de procéder à l'engagement de *monsieur Dominique Gosselin* au poste de conseiller en gestion de personnel et ce, à compter du 6 janvier 2003.

Madame Lucie Legault se joint à l'assemblée.

Votent en faveur : 18
Vote contre : 0
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

À son tour, la directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier ci-après mentionné.

Considérant que le processus de sélection a été conforme à la politique de gestion des cadres de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant les étapes de sélection franchies en mai 2002, en vue d'établir une banque de candidats externes;

Considérant la recommandation unanime des membres de ce comité de sélection composé de Serge Dubé, Monique Hébert et Louis Laliberté;

Considérant que cette recommandation a été entérinée par Ginette Jacques lors d'une rencontre ultérieure avec le candidat;

C-115-12-02 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de procéder à l'engagement de *monsieur Michel Langis* au poste de directeur à l'école secondaire De Mortagne, à compter du 6 janvier 2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Adoption du protocole d'entente de financement et d'utilisation en commun des équipements, des locaux et des lieux de l'école Au-Fil-de-l'Eau (pavillon Hertel) concernés par la participation financière de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le projet de protocole d'entente de financement et d'utilisation en commun des équipements, des locaux et des lieux de l'école Au-Fil-de-l'Eau (pavillon Hertel) concernés par la participation financière de la Ville ;

Considérant l'approbation du conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau ;

C-116-12-02 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le projet de protocole d'entente de financement et d'utilisation en commun des équipements, des locaux et des lieux de l'école Au-Fil-de-l'Eau (pavillon Hertel) concernés par la participation financière de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, lequel document est déposé à l'annexe ACC-010-12-02 et fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Commission scolaire partage les revenus entre le Service des ressources matérielles et l'école, au prorata des dépenses assumées par chacun.

Que le président et la directrice générale soient autorisés à signer ledit document après la réception de l'acceptation du Conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

Votent en faveur : 18
Vote contre : 0
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

6.5 Masse salariale du personnel enseignant / légalité de l'annexe B

Le directeur général adjoint, monsieur Serge Dubé, présente le dossier susmentionné.

C-117-12-02 Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'entériner l'entente de principe intervenue entre le Syndicat de l'enseignement de Champlain et la Commission scolaire des Patriotes, qui amende l'article 5.3 de l'annexe B pour le rendre conforme aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Démissions pour retraite / personnel cadre

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

C-118-12-02 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de prendre acte de la démission de monsieur Jules Durand, directeur à l'école Arc-en-Ciel, laquelle sera effective le 18 février 2003.

Que les conditions du départ de monsieur Durand soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-119-12-02 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Alain Boisvert, adjoint administratif à l'école secondaire De Mortagne, laquelle sera effective le 18 avril 2003.

Que les conditions du départ de monsieur Boisvert soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Poste de représentant des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep Édouard-Montpetit / appel de candidatures

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, présente le dossier susmentionné.

C-120-12-02 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle de désigner monsieur Paul St-Onge, commissaire, à titre de candidat au poste de représentant des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep Édouard-Montpetit.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 Validité d'une proposition de dépôt / vérification légale

Il est convenu d'effectuer une vérification légale de la validité d'une proposition de dépôt adoptée le 3 décembre 2002.

7. INFORMATION :

7.1 Affectation des cadres d'établissement / état de situation

La directrice générale, madame Ginette Jacques, dépose un tableau de l'affectation des cadres d'établissement au 10 décembre 2002.

7.2 Plan stratégique d'utilisation et de destination des immeubles

Le directeur général adjoint, monsieur Serge Dubé, présente le dossier susmentionné. Il fait aussi état des résultats d'un sondage du MEQ sur l'environnement physique des services de garde en milieu scolaire et sur les laboratoires de sciences dans les écoles secondaires.

7.3 Ville de Contrecoeur / rapport de rencontre

Le directeur général adjoint, monsieur Serge Dubé, dépose le compte rendu d'une rencontre avec des représentants de la Ville de Contrecoeur concernant deux dossiers en suspens, soit le protocole d'utilisation des locaux et le remembrement de terrains acquis pour non-paiement de taxes.

8. AFFAIRES DIVERSES

8.1 Félicitations / Service de garde de l'école de la Passerelle

C-121-12-02 Il est proposé par madame Suzanne Chartrand d'adresser des félicitations au Service de garde de l'école de la Passerelle pour s'être mérité un des cinq *Prix Mésanges* décernés à travers le Québec par l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.2 Hommages à monsieur Serge Dubé

Sur recommandation de monsieur Gabriel Ducharme, président, et au nom des membres du Conseil des commissaires,

C-122-12-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de remercier monsieur Serge Dubé pour l'ensemble et la diversité de sa contribution au monde de l'éducation et lui souhaiter une longue et paisible retraite.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

On demande de l'information sur l'investissement annoncé par le MÉQ en activités parascolaires et en manuels scolaires.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-123-12-02 À 21 h 30, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire générale

SS/ag